



## Quelles seront vos missions ?

L'éducateur Nagez Forme Santé (NFS) a vocation à encadrer des personnes en vue d'obtenir ou de maintenir « un capital » optimum ou d'aider les personnes à mieux vivre avec leur pathologie.

Pendant la formation, les modes d'interventions au sein du club s'inscrivent sous la responsabilité des dirigeants.

Vous serez capable de :

- ✓ Concevoir un projet pédagogique NFS
- ✓ Encadrer tout public
- ✓ Évaluer les bénéfices du programme
- ✓ Participer à l'éducation du pratiquant
- ✓ S'intégrer dans une équipe dans le cadre d'un parcours de soin
- ✓ Assurer la sécurité des pratiquants

## Nagez Forme Santé, c'est quoi ?

C'est **nager pour développer, maintenir et/ou restaurer son capital santé et améliorer sa qualité de vie** (prévention secondaire et tertiaire)

Il s'agit d'une **natation adaptée qui s'adresse aux personnes atteintes de maladies chroniques** et, plus particulièrement, dans un programme d'éducation thérapeutique :

- Aux personnes en surcharge pondérale
- Aux personnes diabétiques
- Aux personnes atteintes d'un cancer
- Aux personnes atteintes de maladies respiratoires
- Aux personnes atteintes de maladies ostéoarticulaires
- ...

## OBJECTIFS :

- ❖ **Une nouvelle activité pour votre club**
- ❖ **Agrément et labellisation pour plus de visibilité**

## Contenu de la formation

Formation en centre — Face à face pédagogique : 68h

## Les intervenants

Professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sophrologues...) /référents NFS nationaux de la FFN/ éducateurs NFS en activité sur notre territoire.

## Les dates de formation

La formation aura lieu dans la région Pays de la Loire

2 modules de 5 jours :

- Module 1 : du 20 au 24 (inclus) Janvier 2025
- Module 2 : du 10 au 14 (inclus) Mars 2025
- Certification : 26 Mai 2025
- Remédiation : 30 Juin 2025

# Formation d'Éducateur Nagez Forme Santé

Par l'ERFAN des Pays de la Loire



## Aides financières possibles

- ✓ Les salariés peuvent être pris en charge par un OPCO (AFDAS,...)
- ✓ Les bénévoles peuvent solliciter une bourse fédérale auprès de la FFN (800€ maximum)
- ✓ La Ligue de Natation PDL vous accompagnera dans toutes les démarches avant, pendant et après votre formation (aide financière, matérielle, communication, partenariat,...)

Pour la mise en place de l'activité « Nagez Forme Santé » :

- ✓ Le club pourra déposer des demandes de subventions auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et/ou d'autres financeurs publics (à étudier avant et après la formation)

## Tarif

- 1200 € (hors aides financières possibles ci-dessus)

## Pour entrer en formation

Les exigences préalables à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre un cursus de formation et lui permettre d'obtenir le « Brevet Fédéral d'éducateur Nagez Forme Santé. »

Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- ✓ Avoir 18 ans minimum au 31 décembre de l'année d'entrée en formation
- ✓ Être licencié à la FFN
- ✓ Être titulaire du PSE1 ou son équivalent (à jour)
- ✓ Attester de la capacité à réaliser un test de sécurité sur 50m
- ✓ Être titulaire du BF3 ou BP JEPS AAN ou MSN



## Nous contacter



Maison des Sports de Bellevue  
44 rue Romain Rolland  
44100 NANTES



02 51 13 48 80  
07 63 79 92 01



[erfan.paysdeloire@orange.fr](mailto:erfan.paysdeloire@orange.fr)



<https://erfanpaysdelaloire.fr/>

**L'ERFAN vous attends nombreux et motivés !**